



PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Open
Government
Partnership



OUVERTURE PAR DÉFAUT
UNE ACTION PUBLIQUE PAR ET POUR LES CITOYENS
REDEVABILITÉ ET INTÉGRITÉ



DÉCLARATION COMMUNE POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Nous, membres du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, souscrivant aux principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des Nations Unies contre la corruption, et autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et à une gouvernance juste:

RECONNAISSONS que les citoyens du monde entier exigent un « gouvernement ouvert » : une action publique plus transparente et collaborative, des administrations plus à l'écoute des besoins et attentes des citoyens, plus redevables et efficaces.

CONVENONS que les pays se trouvent à des stades différents dans leurs efforts de promotion du gouvernement ouvert, et que chacun d'entre nous adopte une approche en accord avec ses priorités, son contexte national et les aspirations de ses citoyens.

SOUHAITONS saisir cette opportunité pour renforcer la transparence, la lutte contre la corruption, le pouvoir d'agir des citoyens et l'utilisation des nouvelles technologies pour des administrations et un gouvernement plus redevables et efficaces.

DÉFENDONS l'ouverture comme valeur essentielle de la relation entre les administrations, le gouvernement et les citoyens, pour améliorer le service public, gérer les ressources publiques, promouvoir l'innovation, et créer des sociétés plus sûres. Nous adhérons aux principes du gouvernement ouvert pour une plus grande prospérité, de meilleures conditions de vie, et le respect de la dignité humaine au sein de nos pays et dans un monde de plus en plus interconnecté.

ENSEMBLE, NOUS DÉCLARONS NOUS ENGAGER À:

Améliorer l'accès à l'information des gouvernements et administrations.

Les administrations recueillent et conservent des données au nom de leurs ressortissants, et les citoyens sont en droit d'obtenir des informations sur leurs administrations et de leur gouvernement. Nous nous engageons à améliorer l'accès des citoyens à l'information publique et à mettre à disposition l'information de l'ensemble des administrations. Nous nous engageons à intensifier la transparence de la dépense et des finances publiques. Nous nous engageons à publier les données à haute valeur informative, y compris des données brutes, au moment opportun, dans des formats qui permettent leur géolocalisation, leur compréhension et leur libre exploitation, et qui facilitent leur réutilisation. Nous nous engageons à remédier efficacement à toute situation où des informations, ou leurs archives correspondantes, seraient indûment retenues, y compris par un contrôle du processus de recours. Nous sommes conscients de l'importance des formats ouverts pour renforcer l'accès de la société civile aux données publiques, ainsi que pour permettre une meilleure interopérabilité des systèmes des données de l'administration. Pour accomplir cette démarche, nous nous engageons à consulter les citoyens et à prendre en compte leurs avis.

Soutenir la participation civile. Nous reconnaissons la nécessité d'une participation citoyenne équitable et non-discriminatoire dans la prise de décision publique. L'engagement citoyen, notamment la pleine participation des femmes, améliore l'efficacité de l'action publique, par la vigilance et l'expertise citoyenne. Nous nous engageons à co-construire les politiques publiques - avec un maximum de transparence, et à associer les citoyens au suivi et à l'évaluation de l'action publique. Nous nous engageons à protéger la capacité d'action des organisations non-gouvernementales et à respecter les principes de leur liberté d'expression, d'association et d'opinion. Nous nous engageons à mettre en place des processus de collaboration entre administrations et gouvernements, et entreprises et organisations de la société civile.

Instaurer des normes d'intégrité professionnelle exemplaires dans nos administrations.

Une administration qui rend des comptes exige de ses fonctionnaires un haut niveau d'éthique et des codes de conduite rigoureux. Nous nous engageons à lutter contre la corruption en renforçant la transparence des finances et des marchés publics. Nous nous engageons à consolider l'état de droit en maintenant ou en établissant un cadre juridique permettant la transparence des revenus et du patrimoine des hauts fonctionnaires. Nous nous engageons à adopter et à appliquer une réglementation protégeant les lanceurs d'alerte. Nous nous engageons à rendre accessibles au public les renseignements concernant les activités et l'efficacité des organismes anti-corruption, ainsi que les processus de recours envers ces organismes, tout en respectant la confidentialité des informations spécifiques en matière répressive. Nous nous engageons à renforcer les moyens de dissuasion contre toute forme de corruption publique ou privée, ainsi qu'à mutualiser nos compétences en la matière.

Améliorer l'accès aux nouvelles technologies pour une plus grande ouverture et une responsabilité accrue.

Les nouvelles technologies facilitent le partage d'information, la participation citoyenne et la co-création de l'action publique. Nous avons l'intention de mettre à profit ces technologies pour ouvrir les données publiques, afin de permettre au citoyen de mieux comprendre les activités des administrations et participer aux décisions publiques. Nous nous engageons à développer des plateformes numériques accessibles et sécurisées pour promouvoir la participation citoyenne, le partage d'information et l'échange d'idées. Nous admettons que l'accès équitable et à prix modéré à la technologie est un défi, et nous nous engageons à améliorer l'accès aux outils numériques, tout en identifiant et promouvant l'utilisation de mécanismes alternatifs d'engagement civique. Nous nous engageons à travailler avec la société civile et le secteur privé afin d'identifier les approches innovantes en matière de participation citoyenne et de transparence de l'action publique. Nous avons également conscience que l'amélioration de l'accès aux outils numériques implique de former les citoyens et les agents publics. Nous nous engageons à appuyer et à favoriser l'utilisation des technologies innovantes tant par les agents publics que pour la société civile. Nous soulignons que la technologie est un complément, et non un substitut, à une information claire, utile, et utilisable.

Nous reconnaissons que l'ouverture de l'action publique est un processus qui demande un engagement suivi et continu. Nous nous engageons à rendre compte publiquement des actions entreprises pour la réalisation de ces principes, à consulter le citoyen sur leur mise en œuvre, et à faire évoluer nos engagements au vu de nouveaux défis et de nouvelles opportunités.

Nous promettons de donner l'exemple et de contribuer à faire avancer l'ouverture de l'action publique dans d'autres pays en partageant nos pratiques et notre expérience, et en honorant les engagements inscrits dans cette déclaration de manière non-contraignante et volontaire. Notre but est de favoriser l'innovation et de stimuler le progrès, et non d'établir une hiérarchie entre les pays. Nous soulignons l'importance d'une approche globale dans la promotion des principes d'ouverture, et d'un appui technique au développement des capacités et des institutions.

Nous nous engageons à appliquer ces principes et à œuvrer au développement d'une culture de l'ouverture et de la collaboration pour des gouvernements transparents et responsables, au service des citoyens.

QU'EST-CE QUE LE PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT?



En moins de cinq ans, le **Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)** est passé de huit gouvernements fondateurs à plus de 70. Chaque gouvernement membre s'associe à la société civile pour favoriser la transparence, renforcer le pouvoir des citoyens, lutter contre la corruption et améliorer sa gouvernance grâce aux nouvelles technologies. Le PGO est devenu un mouvement global de réformateurs qui œuvrent à rendre les administrations plus efficaces et plus réceptives aux attentes des citoyens.

Développé en coopération avec la société civile, le **Plan d'Action National (PAN)** est au cœur de l'engagement de chaque pays. Ces plans d'action traduisent de manière concrète la volonté politique annoncée lors de l'adhésion du pays

au PGO. Chaque PAN comprend des engagements spécifiques pour mieux rendre des comptes, promouvoir la transparence, et la participation citoyenne. La réalisation de ces engagements fait ensuite l'objet d'une évaluation indépendante. Le PGO encourage les réformateurs à mettre l'innovation au service des politiques publiques et à utiliser les nouvelles technologies pour transformer la culture du gouvernement et mieux servir le citoyen.

Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert est unique au monde. Fondé sur le volontariat des membres et privilégiant la coopération, le PGO fait confiance à la force des idées. Il n'impose pas de normes d'ouverture à suivre, ne précise pas de secteurs à cibler. Son approche

respectueuse des spécificités locales vise à rapprocher les administrations de leurs citoyens afin qu'ils définissent ensemble leur ordre de priorité des réformes. Administrations, gouvernements et citoyens sont encouragés à initier des transformations audacieuses en réponse aux défis politiques les plus urgents, dans un contexte de co-construction et de renforcement mutuel.

Tels sont les principes qui guident les 2 500 engagements contenus dans plus de 110 plans d'action depuis la création du PGO en 2011.

L'ADHÉSION AU PGO

Les gouvernements doivent accomplir plusieurs démarches pour adhérer au PGO.

Le processus est simple pour les pays qui répondent déjà aux **critères d'admissibilité**. Pour les autres, certaines réformes doivent être mises en place avant de pouvoir faire la demande d'adhésion. Le **Secrétariat permanent du PGO** peut conseiller les gouvernements sur les étapes à suivre pour être admissible.

POUR ADHÉRER AU PGO, LES ETATS DOIVENT:

-  Répondre aux critères d'admissibilité du PGO dans les quatre domaines suivants : Transparence budgétaire, Accès à l'information, Déclaration de patrimoine des agents de la fonction publique, et Engagement citoyen.
-  Envoyer une lettre d'intention aux coprésidents du **Comité directeur**. La lettre doit être signée par un dirigeant politique de haut niveau, et le pays doit s'engager à appliquer les principes de la **Déclaration commune pour un gouvernement ouvert**.
-  Désigner un ministère en charge et commencer à développer un Plan d'Action National.
-  S'engager à participer au **Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI)** du PGO.

PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU PGO:

Il n'y a pas de procédure officielle d'adhésion au PGO pour les organisations de la société civile. Les individus et les organisations sont encouragés à participer par les moyens suivants:

-  Faire campagne pour l'admissibilité : si vous travaillez dans un pays qui n'a pas encore adhéré au PGO, aidez le gouvernement à répondre aux critères d'admissibilité, et encouragez la demande d'adhésion.
-  Participer à l'élaboration d'un **Plan d'Action National** : travaillez avec vos administrations et gouvernements pour créer un Plan d'Action National ambitieux qui s'attaque aux grands enjeux sociétaux et possède un réel potentiel d'impact sur la vie des citoyens.
-  Accompagner la mise en œuvre : partagez vos connaissances et votre expertise avec les agents publics afin de les aider à mettre en œuvre les engagements.
-  Évaluer les performances : contribuez au Mécanisme d'évaluation indépendant, à l'auto-évaluation de l'administration, ou préparez votre propre évaluation.
-  Contribuer au partage des connaissances : travaillez avec d'autres organisations de la société civile et des administrations et gouvernements au sein du réseau mondial du PGO appuyer ceux qui peuvent bénéficier de votre expertise.
-  Recommencer : servez-vous du PGO pour avancer vers votre prochain objectif.

ENGAGEMENTS PHARES

Tout au long de cette brochure, vous trouverez des exemples d'engagements considérés comme « phares » par le Mécanisme d'évaluation indépendant. Ce sont des exemples d'engagements mesurables, spécifiques, potentiellement transformateurs, en lien avec le gouvernement ouvert, et dont la mise en œuvre est entamée ou complétée au moment de l'évaluation.



LE PLAN D'ACTION NATIONAL

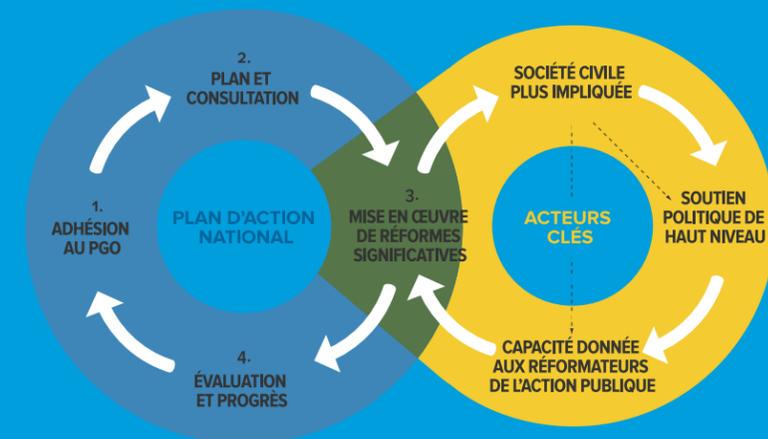
Pour adhérer au PGO, les États et gouvernements doivent co-crédier avec la société civile un **Plan d'Action National (PAN)**. Chaque PAN doit comprendre des engagements précis et ambitieux visant à garantir la responsabilité envers les citoyens, à renforcer la transparence, et la participation citoyenne à l'action publique. Ces engagements doivent répondre à de réelles problématiques et apporter des changements positifs dans la vie des citoyens.

Avec le PAN, la volonté politique est mise en application. Idéalement, le processus démarre par plusieurs séances de consultation ouverte, où toutes les parties prenantes sont invitées à présenter et à discuter leurs propositions d'engagements. Une fois les priorités établies, le PAN final doit contenir cinq à quinze engagements prenant en compte les contributions de la société civile et des différents ministères.

Le PGO encourage les pays à développer un **mécanisme de dialogue permanent** entre le gouvernement et la société civile afin d'engager une coopération active tout au long du cycle national du PGO : d'abord en co-crédier le plan d'action, puis en soutenant sa mise en œuvre, et enfin en l'évaluant.

Un nouveau PAN doit être développé tous les deux ans, et être enrichi des acquis du cycle précédent, des commentaires issus de la société civile et des préconisations du Mécanisme d'évaluation indépendant. Chaque nouveau PAN doit être une expérience riche en apprentissages, et avoir pour objectif d'obtenir des réformes plus ambitieuses, et de renforcer l'engagement citoyen

 **Consolider la démocratie environnementale** : Le **CHILI** accélère la mise en œuvre régionale du Principe 10 de la Déclaration de Rio de 1992 en développant un cadre politique national et régional axé sur ses citoyens qui favorise le droit à l'information, la participation publique et l'accès à la justice en matière d'environnement. ★



LE MÉCANISME D'ÉVALUATION INDÉPENDANT

Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) s'assure que les gouvernements rendent compte de la mise en œuvre de leurs engagements, et permet aux parties prenantes de suivre les progrès du PGO dans les pays membres en rédigeant un rapport complet et impartial sur les avancées de chaque Plan d'Action National (PAN).

Pour produire chaque rapport du MEI, des experts nationaux évaluent l'élaboration et la mise en œuvre des PAN et les avancées en termes de gouvernement ouvert. Ils formulent également des recommandations techniques pour progresser.

Les rapports du MEI subissent un rigoureux contrôle de qualité. Les états

membres et les acteurs de la société civile sont invités à apporter des preuves et une analyse des progrès accomplis, puis le MEI rédige l'évaluation finale. Ce processus, unique au PGO, fait sa force et lui permet de conserver son intégrité.

Les rapports ont pour objectif d'éclairer l'élaboration du PAN suivant, d'alimenter le dialogue entre administrations, gouvernements et citoyens, et de promouvoir une culture de la redevabilité.

Le MEI est supervisé par le Comité d'Experts International, un groupe d'experts travaillant sur les thématiques du gouvernement ouvert dont l'équipe est basée à Washington D.C. Les données issues des rapports du MEI sont publiées dans un format ouvert.

 Suivre l'argent : Afin d'accroître la redevabilité de l'Etat, l'ITALIE est en train de mettre en place des outils permettant aux citoyens de mieux comprendre et de suivre les dépenses publiques. ★



QUI SOMMES-NOUS ?

LE COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur du PGO définit la stratégie globale du partenariat. Il supervise également le Secrétariat permanent. Il est composé de 22 membres, 11 issus de gouvernements et 11 organisations de la société civile, illustrant ainsi le principe de coopération et de codécision au cœur du PGO. Le Comité directeur change tous les ans pour permettre l'accès à de nouveaux membres, et est dirigé par quatre coprésidents. Une attention particulière est apportée à la constitution du Comité pour assurer une diversité de représentation régionale, la parité homme-femme et un équilibre sectoriel.

Le Comité directeur se réunit en personne au minimum trois fois par an, dont une fois au niveau ministériel, afin d'approuver les politiques, les programmes et les procédures. Les membres du Comité directeur jouent aussi un rôle fondamental dans la promotion du PGO auprès de leurs homologues en tirant parti de leurs réseaux professionnels et de leur influence diplomatique.

LE SECRETARIAT PERMANENT DU PGO

Le PGO est soutenu par un Secrétariat permanent – incluant l'équipe en charge

du Mécanisme d'évaluation indépendant – qui élabore et met en œuvre le programme de base du Partenariat (appui aux gouvernements et administrations publiques, animation des échanges, mobilisation de la société civile, promotion de l'apprentissage et des résultats, gestion du mécanisme d'évaluation indépendant, mise en œuvre des opérations et communications externes). Le Secrétariat permanent supervise également les rapports entre les partenaires multilatéraux et les donateurs, et fournit une assistance administrative au Comité directeur et au Partenariat en général. Ses missions comprennent l'organisation et l'animation des réunions du Comité directeur et des sous-comités, un soutien dans l'organisation des événements mondiaux et régionaux du PGO, la gestion des élections annuelles du Comité directeur, la mise à jour annuelle des scores d'éligibilité au PGO, et la gestion de la correspondance et des documents officiels du PGO.

Le Secrétariat permanent est dirigé par un Directeur exécutif, responsable de la mise en œuvre globale de la stratégie et du programme du PGO. Le Secrétariat permanent est composé d'une trentaine de personnes de quinze nationalités différentes.

 Responsabiliser les citoyens au niveau local : Le PARAGUAY est en train de créer 50 conseils comprenant des espaces de dialogue et d'interaction entre citoyens et collectivités territoriales, afin d'offrir aux citoyens la possibilité de participer au processus de prise de décision publique. ★

LES AMBASSADEURS DU PGO

Les Ambassadeurs du PGO sont des personnalités internationales de haut rang dévouées au mouvement mondial pour le gouvernement ouvert. Ils se chargent du rayonnement du PGO, de défendre sa crédibilité, et de promouvoir son développement à long terme. Les Ambassadeurs actuels sont Winnie Byanyima (Directrice générale de Oxfam International) et Mo Ibrahim (Fondateur et président de la Fondation Mo Ibrahim).

NOTRE FINANCEMENT

Le modèle de financement du PGO illustre le partenariat entre les Etats et la société civile. Le soutien financier du PGO provient de fondations philanthropiques et de dons gouvernementaux à parts sensiblement égales. Les Fondations contribuent financièrement au moyen de subventions pluriannuelles. Les contributions des Etats se présentent sous la forme de subventions pluriannuelles issues d'organismes d'aide bilatérale et de frais annuels imposés à tous les Etats membres. Le PGO entretient également des partenariats officiels avec sept organisations multilatérales qui soutiennent le développement et la mise en œuvre de Plans d'Action Nationaux.

POLITIQUE DE REPONSE

En 2014, le Comité directeur a mis en place une **Politique de respect des valeurs et principes du Partenariat pour un gouvernement ouvert**, aussi appelée « politique de réponse ». Cette politique reconnaît que des problèmes peuvent survenir au-delà de la portée des Plans d'Action Nationaux, et que ceux-ci peuvent avoir un impact majeur sur la participation au PGO. Ces problèmes peuvent comprendre des restrictions aux libertés fondamentales ou à l'accès à l'information, la réduction de l'espace civique ou de l'environnement opérationnel général de la société civile. Afin de préserver l'intégrité et la crédibilité du PGO (et d'assurer son avenir à long terme), il est important que les pays membres défendent ces valeurs et ces principes, tels qu'inscrits

dans la **Déclaration commune pour un gouvernement ouvert** et dans les **Articles de Gouvernance**.

La Politique de réaction, et les recherches et analyses qui en découlent, est déclenchée lorsque le Comité directeur ou le Secrétariat permanent du PGO reçoit un courrier exposant des préoccupations au sujet d'une situation critique pour le PGO dans un pays membre, provenant de l'un des membres du Comité directeur (gouvernement ou société civile), d'un partenaire multilatéral ou d'un codirigeant d'un groupe de travail, d'une organisation à but non lucratif de la société civile, ou encore d'un média impliqué dans le PGO au niveau national ou international.



PROGRAMME PILOTE DU PGO POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

En avril 2016, le PGO a dévoilé la liste des 15 collectivités territoriales sélectionnées pour participer au **Programme pilote pour les collectivités territoriales** : Austin (États-Unis), Buenos Aires (Argentine), État de Jalisco (Mexique), La Libertad (Pérou), Province d'Ontario (Canada), São Paulo (Brésil), Comté d'Elgeyo-Marakwet (Kenya), Municipalité de Kigoma (Tanzanie), Sekondi-Takoradi (Ghana), Madrid (Espagne), Paris (France), Écosse (Royaume-Uni), Kabupaten de Bojonegoro (Indonésie), Séoul (Corée du Sud), et Tbilissi (Géorgie).

Ce programme permet au PGO de profiter d'innovations mises en place par les collectivités territoriales. Il permet aussi au

PGO de soutenir un nombre croissant de collectivités territoriales qui cherchent de nouvelles méthodes pour interagir avec leurs citoyens, instaurer la confiance, et mettre à profit de nouvelles technologies pour améliorer la vie de tous les citoyens.

Pendant les deux prochaines années, les collectivités impliquées dans le programme pilote vont travailler en étroite collaboration avec les organismes de la société civile pour développer leurs propres engagements de gouvernement ouvert, qui seront par la suite évalués par le **Mécanisme d'évaluation indépendant** du PGO. Un réseau plus large de chefs de file en matière de gouvernement ouvert (d'autres collectivités territoriales

et organisations de la société civile) sera également soutenu par le PGO pendant qu'ils travaillent avec leurs gouvernements nationaux pour développer et intégrer des engagements locaux dans leurs Plans d'Action Nationaux respectifs.

Les participants seront invités aux événements de partage d'expériences et de réseau, tels que les Sommets mondiaux et régionaux du PGO. Nous espérons que ce programme pilote pour les collectivités territoriales permettra de renforcer les engagements pris au niveau local et soutiendra la communauté croissante de réformateurs œuvrant en faveur du gouvernement ouvert aux niveaux national et régional.

 Renforcer la gestion des ressources naturelles : La **MONGOLIE** publie des informations au sujet des entreprises et autres entités juridiques travaillant dans le secteur des ressources naturelles afin d'assurer la transparence, au bénéfice de la santé publique et de l'environnement. ★

ÉCHANGES ENTRE PAIRS ET GROUPES DE TRAVAIL

L'objectif de la **stratégie d'échanges entre pairs** du PGO et de ses groupes de travail est de développer une communauté active d'entre-aide parmi les réformateurs du monde entier engagés sur des thématiques précises et soumis à des problématiques similaires. Certains échanges entre pairs sont mis en place pour les pays et les représentants de la société civile membres, alors que d'autres sont destinés particulièrement à l'un ou à l'autre.

EXEMPLES DE GROUPES D'ÉCHANGE EN 2015:

- L'Afrique du Sud, le Ghana, la Sierra Leone, le Liberia et la Tanzanie se sont regroupés au sein d'un conseil Africain du PGO pour partager leurs expériences et leurs idées au sujet du développement et de la mise en œuvre de leurs Plans d'Action Nationaux (PAN) traitant de problématiques spécifiques à leur région.
- Les Philippines et la Sierra Leone ont échangé des idées issues de leurs expériences avec les engagements du PGO relatifs aux données ouvertes et à la lutte contre la corruption.
- L'Argentine, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay se sont rencontrés pour échanger des stratégies de consolidation de leurs engagements et pour étudier l'intégration des **Objectifs de développement durable** dans leurs PAN.

Le programme d'échanges entre pairs du PGO cherche également à identifier des initiatives dont la mise en œuvre a été réussie dans certains pays et qui pourraient être adaptées à d'autres. Par exemple, les gouvernements du Mexique et la Colombie ont collaboré sur des tableaux de bord et autres outils de contrôle pour le suivi de la mise en œuvre des engagements, le Mexique ayant partagé le code source de son site dédié au suivi des engagements.

Le PGO dispose de six groupes de travail thématiques qui aident les administrations publiques à concevoir et à mettre en œuvre des engagements pour promouvoir un gouvernement ouvert plus ambitieux, à travers notamment l'évaluation des ébauches de PAN par des pairs. Chaque groupe de travail est codirigé par un pays membre du PGO et une organisation de la société civile, et est ouvert à tous les pays membres et aux membres de la société civile.

GROUPES DE TRAVAIL

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES DONNÉES OUVERTES, dirigé par World Wide Web Foundation et le gouvernement du Canada.

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION, dirigé par le Carter Center et l'Institut fédéral pour l'accès à l'information publique et la protection des données du Mexique.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE, dirigé par Global initiative for Fiscal Transparency, le Secrétariat fédéral du Budget et de la Planification du Brésil, et International Budget Partnership.

LA TRANSPARENCE DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, dirigé par Natural Resources Governance Institute, World Resources Institute, et les gouvernements d'Indonésie et du Mexique.

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA TRANSPARENCE LÉGISLATIVE dirigé par National Democratic Institute et le Congrès du Chili.

GRUPE DE TRAVAIL CONTRE LA CORRUPTION, dirigé par Transparency International, Open Society Foundations, et les gouvernements du Royaume-Uni, de la Géorgie et du Brésil.



 Lever le voile sur son passé soviétique : En coopération avec la société civile, l'**UKRAINE** a élaboré et adopté une loi permettant de rendre publiques les archives de l'ère soviétique qui avaient été tenues secrètes pendant des décennies. ★

LES PRIX DU GOUVERNEMENT OUVERT



La remise des Prix du Gouvernement Ouvert est un moment fort du calendrier du PGO. Les prix sont décernés lors d'événements de haut niveau, tels que le Sommet mondial du PGO ou l'Assemblée générale des Nations Unies.

Les prix sont attribués aux réformateurs issus de pays ou d'organisations de la société civile qui ont mené des initiatives en lien avec le gouvernement ouvert ayant permis d'apporter des changements significatifs et durables dans la vie des citoyens.

Un nouveau thème est choisi chaque année, fondé sur les priorités stratégiques du PGO, que viennent nuancer l'actualité, ainsi que les besoins et désirs des citoyens du monde entier. Toutes les propositions sont examinées et évaluées par un panel international de juges issus des administrations, de la société civile, d'organisations multilatérales, du milieu universitaire et des donateurs. Pendant la cérémonie, les lauréats présentent leurs initiatives au cours d'interventions dans le style des conférences TED, filmées et mises en ligne sur le site internet du PGO.

Le thème choisi pour 2016 est « L'impact de la transparence » avec un accent sur le rôle de la transparence des informations publiques dans l'amélioration de la redevabilité, des prestations de services et la prise de décisions. Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix qui se déroulera pendant le Sommet mondial du PGO de Paris, en décembre 2016.

 Lumière sur le trafic d'influence : L'IRLANDE s'est engagée à réguler le lobbying et à révéler l'influence des lobbyistes dans l'élaboration des politiques publiques. ★

EN 2015, LES TROIS LAURÉATS DU THÈME « AMÉLIORATION DES SERVICES PUBLICS » ÉTAIENT :

L'Uruguay, qui a accordé à ses citoyens un accès sans précédent aux indices de performance des prestataires de soins de santé

L'Indonésie, qui a développé un partenariat dédié aux problèmes de santé propres aux archipels

Le Royaume-Uni, qui a accordé à ses citoyens une voix dans la création de politiques d'urbanisme et le développement des communautés

EN OUTRE, LE PGO A ACCORDÉ DES DISTINCTIONS À QUATRE CHAMPIONS RÉGIONAUX :

Le Mexique, pour sa transformation des services publics de garde d'enfants par l'engagement civique

La Croatie, pour l'implication de ses citoyens dans la conception, l'utilisation, et l'évaluation des services publics

L'Arménie, pour sa mise en relation des besoins de ses citoyens avec le développement institutionnel des collectivités territoriales

La Tunisie, pour l'amélioration de la transparence dans les processus d'attribution des marchés publics dans un environnement politique difficile

EN 2014, LES TROIS LAURÉATS DU THÈME « MOBILISATION CITOYENNE » ÉTAIENT :

Le Danemark, qui a donné la parole aux personnes âgées afin qu'elles participent à l'élaboration des politiques publiques

Le Monténégro, qui a aidé ses citoyens à dénoncer les activités économiques illicites et à créer ainsi un contexte commercial plus juste

Les Philippines, où les collectivités locales et la société civile ont travaillé de concert pour allouer des budgets à des projets de développement

LES RESSOURCES DU PGO

L'EXPLORATEUR PGO Un outil numérique interactif qui mesure les progrès accomplis sur les engagements par pays et par thématique. Toutes les données relatives à ces engagements et aux processus sont facilement accessibles sous forme de graphiques et de données ouvertes téléchargeables.

LE GUIDE DU GOUVERNEMENT OUVERT Une source d'informations pour celles et ceux qui œuvrent à rendre leurs gouvernements plus transparents, à l'écoute des besoins des citoyens, redevables et performants. Co-créé avec nos partenaires, ce guide présente de nombreuses thématiques transversales ou sectorielles, telles que les données ouvertes, l'espace civique, les organes législatifs, l'environnement et l'aide au développement. Il met en avant des plans d'action concrets, mesurables et spécifiques, que les gouvernements et les sociétés civiles sont invités à prendre en compte lors de l'élaboration des PAN. Une **édition spéciale** du Guide du Gouvernement Ouvert illustre comment les PAN peuvent aider à la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030.

LE BLOG DU PGO Une plateforme en ligne présentant les débats et les actualités dans le domaine du gouvernement ouvert, avec notamment des contributions de professeurs et de chercheurs, de hauts fonctionnaires, de représentants de la société civile, de membres du Comité directeur du PGO, du personnel du Comité de soutien, et d'autres membres de la communauté mondiale du PGO.

LA NEWSLETTER ET LA GAZETTE DU PGO Inscrivez-vous à la newsletter du PGO pour démarrer votre mois avec les dernières nouvelles du PGO (disponible en anglais et en espagnol). La Gazette du PGO, publiée en milieu de mois, rassemble les actualités techniques et administratives, telles que les prochaines échéances, les possibilités de subventions, les rapports des PAN et du MEI, des outils de communication et des offres d'emploi.

LA LISTE DE DIFFUSION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE Inscrivez-vous à la liste de diffusion pour vous connecter directement à plus de 1 500 praticiens du monde entier qui se consacrent au pilotage de réformes. Pour vous inscrire, envoyez un courriel de demande à info@opengovernmentpartnership.org

LES ÉVÈNEMENTS Le PGO travaille avec les pays hôtes et la société civile internationale pour organiser plusieurs événements importants chaque année, tels que les conférences régionales et le Sommet mondial tous les deux ans. Ces événements facilitent l'apprentissage par échanges avec les pairs, en mettant en contact les réformateurs et en leur offrant une occasion de partager leurs expériences, leurs acquis et leurs méthodes. Les événements du PGO sont autant d'occasions de plaider et deviennent souvent des catalyseurs de nouveaux engagements.

LES SÉMINAIRES EN LIGNE Le PGO organise plusieurs séminaires en ligne par mois, qui regroupent des praticiens et des experts pour discuter d'approches innovantes pour faire face aux difficultés communes de mise en œuvre du gouvernement ouvert.

LES RÉSEAUX SOCIAUX Suivre le PGO sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et [YouTube](#) est un excellent moyen d'être au plus près des actualités et des évolutions de la communauté du gouvernement ouvert.



PAYS MEMBRES DU PGO EN 2016



CONTACTEZ-NOUS

Pour plus de renseignements sur le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, vous pouvez contacter le Secrétariat permanent du PGO.

Open Government Partnership
1110 Vermont Avenue NW
Suite 500 / Open Gov Hub
Washington DC 20005
États-Unis

email: info@opengovpartnership.org

téléphone: +1 202 609 7859

site internet: opengovpartnership.org

twitter: [@opengovpart](https://twitter.com/opengovpart)

OGP BROCHURE
LANGUE FRANÇAIS, 1ÈRE EDITION
DÉCEMBRE 2016

Open
Government
Partnership

